

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 634

présenté par

M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

ARTICLE 30

Après l'alinéa 37, insérer l'alinéa suivant :

« 3° À la seconde phrase du 2° du II de l'article L. 435-1, le mot : « dernier » est remplacé par le mot : « dixième ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'alinéas 27 de l'article 30.